

CHAPITRE 3.2. ENJEUX ET DÉFIS

La question des ressources a été abordée de façon sectorielle autour de trois ensembles qui correspondent aux trois piliers du *développement durable* : le capital naturel, le capital social, culturel et humain, puis le capital économique. Les principaux constats tirés de cette analyse sont présentés de façon synthétique plus loin. Cette approche ne permet toutefois pas de rendre compte de façon satisfaisante de défis plus transversaux liés à l'utilisation des ressources dans leur globalité. Leur confrontation avec le témoignage de six personnalités de la région a ainsi permis de dégager sept défis à caractère transversal qui ne pourront être relevés qu'en faisant appel à des ressources de différente nature.

Population et migrations

Sociétés et gouvernance

Cultures et développement

Économie, richesse et savoirs

Agriculture, alimentation et marchés

Économie et politique de l'énergie

Coopération régionale

POPULATION ET MIGRATIONS

Dans les quarante prochaines années, l'Afrique de l'Ouest sera une des régions du monde qui va connaître la plus rapide augmentation de sa population, alors que d'autres régions du monde, au Nord, sont vieillissantes et vivront même pour certaines un déclin démographique. Cette dynamique représente un défi considérable pour les sociétés et leurs gouvernants. Les mouvements de population continueront et concerneront, comme par le passé, davantage les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre que ceux de l'OCDE.

LA POPULATION AU CŒUR DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

Entre 1950 et 2007, la population ouest-africaine a été multipliée par 4,5, passant de 70 à 315 millions d'habitants. Elle aura encore doublé avant 2050, date où elle atteindra 650 à 700 millions. Le rythme de cette croissance ralentit, bien qu'aujourd'hui seule une minorité de pays soit réellement engagée dans une baisse de la fécondité. Les crises et conflits, les politiques économiques et sociales (notamment celles liées à la réduction de la mortalité infanto-juvénile et à l'éducation des filles), ainsi que l'évolution des grandes pandémies (paludisme et sida tout particulièrement, cf. carte 2.22) sont susceptibles de modifier une telle prévision.

En théorie, le doublement attendu de la population est un atout économique important, puisqu'il permet de mieux rentabiliser les infrastructures et d'accroître la demande adressée au marché. A contrario, il accentue les pressions sur l'environnement et s'accompagne d'une demande croissante d'emplois et de services sociaux (santé et éducation principalement). Cette croissance démographique entraîne le développement des villes qui abriteront, dans vingt ans, plus de la moitié de la population. Les investissements correspondants en infrastructures et services collectifs, comme leur gestion, sont une priorité.

L'Afrique de l'Ouest est, avec le reste de l'Afrique subsaharienne, la région la plus jeune du monde : 60% de sa population a moins de 25 ans. Ceci impose de prendre en compte davantage cette donnée dans les stratégies de développement, notamment au travers des moyens alloués à l'éducation, à la formation et à la santé. Parallèlement, la structure démographique va évoluer. En 2050, plus de la moitié de la population sera en âge de travailler, contre le tiers seulement aujourd'hui (cf. graphique 2.11.). Ceci constituera un incontestable avantage économique par rapport à

d'autres régions du monde marquées par le vieillissement de leur population.

L'ÉMIGRATION LOINTAINE ET LE DÉFI DU DIALOGUE POLITIQUE

La question de l'émigration vers l'Europe au travers des drames à répétition en Méditerranée, comme au large des côtes ouest-africaines, a fait l'objet d'une large médiatisation. Ces morts tragiques interpellent responsables ouest-africains et européens. Les initiatives politiques se multiplient, dans un contexte où l'Europe tend, depuis quelques années, à verrouiller davantage ses frontières et à négocier parallèlement l'organisation des flux migratoires.

La population immigrée dans les pays de l'OCDE (Europe et Amérique du Nord) ne représenterait que 1,2 million de personnes (soit moins de 0,5 % de la population de la région). Certains cherchent à fuir ailleurs pour échapper aux difficultés du quotidien, parfois du fait d'une image déformée des réalités. Un débat complexe porte sur le coût de cette émigration pour la société de départ. Mais il ne faut pas oublier que la mobilité internationale relève avant tout d'une décision individuelle ou familiale.

« D'une manière générale, je pense que partir ne devrait jamais être une contrainte, que l'on parte vers d'autres pays africains ou vers l'Europe. Lorsque l'on demande à ceux qui sont revenus de Ceuta et Melilla pourquoi ils sont partis, leurs réponses en disent long sur l'état réel du continent. (...) Je ne cesse de me demander pourquoi les nations riches s'octroient le droit de nous imposer une ouverture économique qui fait de notre continent un réservoir de matières premières et un dépotoir pendant qu'elles se barricadent ? Pourquoi encouragent-elles des prétendus processus de démocratisation qui maintiennent les populations loin des vrais enjeux de la mondialisation, de son coût social et écologique ? Pourquoi s'étonnent-elles que, désemparées, les populations, en l'occurrence les jeunes, cherchent une réponse dans l'émigration ? » Aminata Traoré

Favoriser la mobilité internationale peut être une stratégie mutuellement profitable pour les pays de départ comme pour les pays d'accueil. Tous les migrants ne restent pas dans le pays d'accueil et, par ailleurs, certains reviennent avec un capital technique

et financier qui contribue au développement de leur pays. En Afrique de l'Ouest, ces gains sont mesurables, notamment au niveau des transferts de la diaspora (cf. *graphique 2.20*). Les pays (gouvernements certes, mais aussi entreprises) doivent créer un environnement favorable pour valoriser ces compétences. Malgré un impact global limité, la mise en œuvre de stratégies de co-développement est utile pour ceux qui souhaitent s'investir dans leur pays d'origine.

Des acteurs politiques sont tentés d'instrumentaliser une partie de l'aide au développement au service de politiques d'immigration plus restrictives qui se mettent en place. Pourtant, pour les pays de l'OCDE, l'immigration est une ressource face au vieillissement de la population et aux coûts qu'il induit pour les sociétés. Alors que ces questions migratoires sont aujourd'hui négociées de façon bilatérale (pays à pays), l'approche de région à région pourrait faciliter le dialogue et éviter que ces accords n'engendrent des incohérences politiques qui freineraient la construction régionale. Cependant, les rapports de force sont inégaux, d'autant que la CEDEAO n'a pas reçu de mandat pour gérer de telles négociations et que les pays n'ont pas tous les mêmes intérêts à défendre. Il faut également signaler que les Africains de l'Ouest se tournent aussi aujourd'hui vers d'autres régions comme les pays asiatiques ou ceux du Golfe persique pour se former comme pour y trouver des opportunités économiques. Cette recomposition des courants migratoires peut s'inscrire durablement dans la stratégie des populations.

MIGRATIONS RÉGIONALES. LE DÉFI DE LA MOBILITÉ

La mobilité vers le reste du monde reste marginale comparée aux mouvements de population au sein même de la région. Les migrations régionales se poursuivront sous l'effet conjugué des différences entre pays en matière démographique, de contraintes environnementales et de facteurs socio-économiques. La mise en œuvre effective du « *Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement dans l'espace CEDEAO* » doit faciliter cette mobilité et l'installation des migrants, même si ces droits sont fragilisés par la récurrence des crises et conflits.

Un enjeu majeur concerne la mise en adéquation de la répartition de la population avec le potentiel économique et la capacité d'accueil des villes et des campagnes. Une action régionale d'aménagement du territoire est pleinement justifiée par la recherche d'un tel équilibre. Elle doit viser à améliorer l'accès des populations et des acteurs économiques aux infrastructures économiques et sociales. Sur le plan régional, cet aménagement doit promouvoir la mise en cohérence des projets d'infrastructures (axes de

transport routiers, ferroviaires, aériens et fluviaux, interconnexions des réseaux de télécommunications et d'énergie) avec les dynamiques de peuplement. L'effort de solidarité envers les régions les moins dynamiques ou les plus fragiles est indispensable tant il est stratégique en termes d'équilibre politique et important du point de vue socio-économique.

Dans les villes, le secteur informel (cf. *économie informelle*) reste un puissant facteur d'intégration des populations au travers des réseaux économiques et sociaux. Des politiques d'appui à l'informel économique, favorisant ses liens avec l'économie formelle, assurant des formations professionnelles adaptées ou encore développant l'accès au crédit, lui permettront de continuer à jouer ce rôle d'intégration. Du point de vue social, les sociétés sont structurées (cf. *carte 2.19*.) selon différents groupes d'appartenance (familiale, clanique, ethnique, socioprofessionnelle, etc.) au sein desquels la cohésion peut s'effriter. A l'inverse, la valorisation de ce capital social par les réseaux communautaires ou religieux en matière de solidarité, de régulation sociale ou d'identité est essentielle, même si la société doit rester vigilante face au risque d'instrumentalisation financière, idéologique, voire politique.

« L'exode rural. On le présente comme une calamité, alors qu'il résulte simplement des gains de productivité dans l'agriculture. C'est un fait incontournable qui veut que les gains de productivité agricole remplissent les villes. Et les gens vont vers l'emploi et renvoient l'argent au village. Ils vont vers le revenu et font jouer les mécanismes de la solidarité. » Lionel Zinsou

L'avenir de l'espace rural est étroitement lié au développement économique des villes. Leur interdépendance est de plus en plus forte. L'occupation de cet espace dépend, outre la pression démographique, du droit foncier et des politiques de gestion des ressources naturelles. Les conflits fonciers sont une cause majeure de crises politiques et sociales, dont les dimensions peuvent dépasser les frontières nationales. De nombreuses terres sont pourtant encore disponibles, en particulier dans les zones soudaniennes, principales zones de production de céréales, souvent associées au coton et à l'élevage. Les principales difficultés pour leur utilisation concernent la sécurisation de l'investissement productif, l'amélioration de la productivité du travail agricole et la définition partagée par l'ensemble des acteurs de modes d'accès ou d'utilisation des ressources naturelles renouvelables comme la terre, l'eau, les pâturages, les forêts, les ressources énergétiques.

SOCIÉTÉS ET GOUVERNANCE

Depuis les indépendances, les pays d'Afrique de l'Ouest se sont dotés de l'essentiel des institutions constitutives d'États modernes. Durant trente ans et dans un contexte marqué par la guerre froide, plusieurs d'entre eux avaient pu faire l'impasse sur un fonctionnement démocratique. La « norme politique » a changé depuis la chute du mur de Berlin. Tous les pays doivent aujourd'hui pratiquer une gouvernance moderne : fonctionnement démocratique pour le choix des gouvernants, politiques publiques efficaces, respect de l'état de droit et de la transparence. L'écart avec la réalité reste important, alors même que cette question apparaît comme stratégique pour une bonne gestion des ressources.

LE PRÉALABLE DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

L'Afrique de l'Ouest est globalement engagée dans une dynamique de sortie de crises. La consolidation de la paix, quoique fragile, est en cours en Côte d'Ivoire, en Guinée Bissau, au Libéria et en Sierra Leone. Mais, simultanément, les défis sécuritaires perdurent, parfois se complexifient et se transforment (*cf. carte 1.1*).

Les fonctions régaliennes, notamment celles liées à la sécurité, souffrent tout particulièrement de la fragilité politique. La difficulté pour les États d'assurer et de protéger effectivement leur souveraineté de manière permanente sur leur territoire favorise l'ouverture de zones de non-droit, dans lesquelles peuvent se développer diverses catégories d'acteurs qui menacent la sécurité, la paix et la stabilité. C'est ainsi qu'on assiste au Mali et au Niger à la résurgence de crises qui avaient trouvé une solution pacifique. La concomitance du phénomène dans les deux pays indique l'apparition d'un conflit transnational capable d'agrèger des acteurs étrangers aux enjeux locaux, nationaux voire régionaux de la crise.

Des risques d'hybridation existent entre certaines rébellions politiques, divers trafics (d'êtres humains, de marchandises, de drogues...) et des réseaux liés au développement du terrorisme. Parmi les questions émergentes, on note celles du trafic de cocaïne sur la façade atlantique, du terrorisme dans les confins sahariens ou de la sécurité de l'exploitation minière et pétrolière.

Les mécanismes diplomatiques pour la prévention des conflits ou ceux liés à l'observation électorale constituent un champ privilégié d'action de la coopération régionale entre pairs mis en place dans le cadre de la CEDEAO.

GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'efficacité de la gestion des ressources renvoie directement à des questions de gouvernance. Il en va ainsi pour les règles d'accès aux ressources naturelles ou pour celles qui organisent la transparence en matière de finances publiques et d'investissements. La conception et la mise en œuvre de ces règles doivent prendre en compte la question des normes sociales et des représentations, ce qui justifie l'importance accordée aux ressources portées par les cultures ou les religions.

Les questions de gouvernance économique en lien avec les ressources se posent à la fois au plan local, national et international.

Au niveau local, il s'agit par exemple de garantir la sécurité foncière pour l'agriculteur, l'accès aux parcours et aux points d'eau pour l'éleveur transhumant, aux zones de pêche pour le piroguier ou aux massifs forestiers pour le charbonnier. Le rôle des autorités locales coutumières, comme de celles mises en place dans le cadre de la décentralisation, est essentiel pour l'application des règles de l'état de droit. Le non-respect des règles, la corruption qui permet des passe-droits et les freins mis aux recours auprès de la justice limitent l'efficacité de ces secteurs de la vie économique.

Au niveau national, les grands investissements étrangers, dans le domaine des ressources du sous-sol, comme dans celui des services (concessions d'infrastructures, licences de téléphonie) souffrent d'une transparence insuffisante. La situation est très variable selon les pays, mais globalement l'Afrique de l'Ouest ne fait pas exception à la règle de la malédiction apportée par des ressources naturelles abondantes : les pays miniers et pétroliers (*cf. cartes 2.13 et 2.14*) ont presque toujours des performances moins bonnes que les autres en matière de gouvernance. Sans parler des questions environnementales ou sanitaires, le partage des richesses est contesté dans de nombreuses situations, comme dans le delta du Niger au Nigeria ou encore dans la zone saharienne. La perspective de l'exploitation de nouvelles ressources du sous-sol, dans un contexte de hausse tendancielle des cours mondiaux des matières premières, donne l'occasion de surenchères revendicatives. Les États, comme les entreprises qui exploitent ces ressources, ne peuvent pas les négliger.

« L'ignorance, dont je parle et qui me semble plus grave que la pauvreté, se vérifie dans un domaine aussi stratégique que l'état des richesses minières, ce que nous en tirons et comment cet argent est géré. Ceux qui, de l'extérieur, versent des larmes de crocodile sur les pauvres en Afrique devraient permettre, d'abord aux Africains, en l'occurrence les plus démunis, de comprendre comment les immenses ressources naturelles du continent contribuent à la prospérité des multinationales et des relais locaux. » Aminata Traoré

Au niveau international, ce partage des richesses se joue aussi entre les États, les compagnies minières et pétrolières et des acteurs locaux, entre lesquels le rapport de force est asymétrique. Dans une Afrique de l'Ouest courtisée par les pays de l'OCDE, mais aussi de plus en plus par de nouvelles puissances, l'heure est sans doute à la renégociation des contrats d'exploitation et de mise en valeur de ces richesses, comme ont pu le faire la Bolivie ou le Venezuela dans d'autres contextes. Cela implique que les acteurs politiques ouest-africains soient bien formés et informés, mais aussi que la société civile ait un rôle de contre-pouvoir.

GOVERNANCE ET PARTICIPATION

Les règles formelles de gouvernance édictées par les pays ouest-africains sont le plus souvent inspirées par des modèles institutionnels importés. Leur universalité est rarement questionnée. Elles ambitionnent pourtant de concilier le quotidien de populations marquées par des pratiques traditionnelles vivantes et une modernité des institutions et des règles jugées nécessaires à l'insertion de ces pays dans le monde.

L'analyse des élections récentes a en particulier mis en évidence toutes les ambiguïtés que recèlent ces processus, même les mieux conduits. La plupart des pays de la région ont effectivement mis en place des mécanismes démocratiques formels. Ils disposent aujourd'hui d'un système politique avec des élections au suffrage universel et une pluralité de partis politiques. L'observation montre pourtant que les élections peuvent être formellement libres et régulières, mais être entachées de diverses formes de fraude, d'achat de votes et de corruption.

Les élections ne suffisent pas : la liberté d'expression, la participation des citoyens à la vie politique sont, avec la nécessité pour les gouvernants de rendre compte, essentielles pour construire une réelle démocratie.

Depuis les années 1990, la société civile au sens large est devenue un acteur incontournable dans le processus de développement. Cette situation est le résultat de l'amélioration générale des compétences, du retrait des États de nombreuses fonctions économiques et sociales et de la démocratisation de la vie politique. La société civile a cependant encore un rôle très variable selon les pays. Elle n'échappe pas, par ailleurs, au risque d'une instrumentalisation au service des ambitions politiques et économiques de certains de ses dirigeants, voire de ceux qui financent ses activités (bailleurs de fonds extérieurs en particulier).

« Depuis les années 90, la presse privée s'est beaucoup développée en Afrique de l'Ouest, que ce soit la presse écrite ou la radio. On a désormais une offre médiatique plurielle, même si la situation est très différenciée selon les pays. On constate ainsi à la fois un certain dynamisme et une grande précarité. A l'échelle sous-régionale, aujourd'hui, il y a des compétences qui existent. Le problème, c'est que les journalistes sont dans cette précarité alors qu'ils peuvent jouer ce rôle de vulgarisateurs et de passeurs de l'information. Ils sont souvent soumis au pouvoir politique et/ou financier. La formation est un enjeu majeur : comme dans le culturel, de nombreux professionnels ont appris sur le tas, ils manquent d'outils. Les nouvelles technologies sont une opportunité en matière de mise en réseau et d'échanges d'informations. » Ayoko Mensah

Cette indépendance, utile dans la recomposition des rapports de force, se manifeste aussi au travers du rôle des médias, qualifiés de « quatrième pouvoir ». La faiblesse des moyens financiers des médias nationaux et leur dépendance des pouvoirs en place (politique et économique) limitent leur impact. L'accès de plus en plus large aux images venues d'ailleurs (télévision et internet, cf. carte 2.30) constitue, en revanche, avec le développement de l'éducation, la meilleure garantie du progrès vers le respect de la diversité des valeurs, des croyances et des opinions.

CULTURES ET DÉVELOPPEMENT

L'Afrique de l'Ouest est riche de son patrimoine – matériel et immatériel - et de son extraordinaire création culturelle et créativité artistique (*cf. créativité artistique et création culturelle*). La culture est, dans ses composantes essentielles comme les savoir-faire, les arts, le patrimoine culturel, l'éducation et les sciences, le lieu où une société se comprend, se projette et s'analyse. En sous-tendant la manière de structurer une société, elle détermine le potentiel, les possibilités, le style et le contenu du développement économique et social. Par le rôle qu'elle joue dans les processus de changement et de préparation de l'avenir, la culture mérite pleinement une place au centre des stratégies de développement, même si aujourd'hui, l'Afrique de l'Ouest n'a pas encore réussi à mettre en place une véritable stratégie de développement fondée sur les arts et les cultures, malgré l'énorme potentiel que la région a en ce domaine.

« Depuis une bonne dizaine d'années, il y a un intérêt croissant à travers le monde pour les productions artistiques en provenance d'Afrique. Cela se voit à travers les nombreux festivals « Afrique » qui se montent en Europe notamment. L'engouement pour la musique mandingue par exemple, qui a surgi au début des années 80, n'a pas faibli. Aujourd'hui, nombre de musiciens malingues font partie du gotha de la World Music. On a assisté à une sorte d'institutionnalisation de ce style musical au plan mondial. » Ayoko Mensah

LES CULTURES COMME CONDITION DU DÉVELOPPEMENT

Le mal-développement ne dépend pas exclusivement de paramètres économiques, écologiques, sociaux ou politiques. La culture revêt une importance égale à la bonne gestion des affaires publiques, à l'égalité des sexes ou à l'éducation scolaire. Une culture repliée sur elle-même, très hiérarchisée et axée uniquement sur des valeurs traditionnelles, peut rendre difficiles des changements profonds. En Afrique de l'Ouest, les traditions accordent une grande place à la tolérance et au débat, ainsi qu'à la dignité de chacun et à un harmonieux vivre-ensemble. Elles peuvent faciliter le passage à une autre forme de société, qui trouvera pleinement sa place dans une mondialisation plus humaine et dans une société de la connaissance respectueuse de la diversité culturelle.

L'art peut contribuer à instaurer une culture ouverte plus résiliente et mieux à même de s'adapter aux changements induits par les différentes crises auxquelles la région doit faire face. Il permet d'instaurer un dialogue entre les cultures, de désamorcer les conflits interethniques, d'aider les individus à découvrir leurs talents, à prendre confiance en eux, à se motiver et à se responsabiliser, pour pouvoir mieux s'engager au service de leur communauté.

Il est particulièrement important de miser ici sur la jeunesse, en créant une nouvelle génération, capable d'évoluer entre différentes cultures, de faire preuve d'imagination, désireuse de partager et de tisser des réseaux de coopération, tolérant les divergences d'opinion et prête à travailler de manière transparente.

LES CULTURES COMME RESSOURCE ÉCONOMIQUE

L'Afrique de l'Ouest est riche de sa diversité de son patrimoine culturel, comme elle est riche du foisonnement artistique et culturel qui la caractérise.

Aujourd'hui, les sociétés de la Silicon Valley pensent que c'est une alliance entre la créativité technique et la création culturelle et créativité artistique qui imprimera sa marque aux prochaines tendances « lourdes » de l'économie. L'Afrique de l'Ouest est à même de relever ce défi de l'économie culturelle et créative et de prendre pleinement sa place, par ses industries culturelles et son tourisme, dans la mondialisation (*cf. ressources économiques et financières*). Il faut pour cela qu'elle prenne davantage en considération le potentiel de ses industries culturelles et des métiers créatifs, en les développant comme un secteur économique et comme un facteur d'image. Plus que tout autre, les domaines de l'économie créative contribueront, à l'avenir, à définir, pour le meilleur et pour le pire, l'identité d'une ville, d'un pays, de la région, puisqu'ils diffusent, sous forme de produits et de services, l'image de cette ville ou de cette région dans les médias et sur les marchés.

LES CULTURES COMME CRÉATRICES DE NOUVELLES SOLIDARITÉS

L'art et la culture permettent d'élargir l'horizon, de contribuer à nourrir la mémoire, de symboliser des notions et des émotions complexes, d'ancrer l'identité et de lier les gens à leur communauté, de transmettre les connaissances et les compétences et d'apprendre, mais aussi de susciter la réflexion, de critiquer,

d'apaiser l'âme ou d'aider à la prise de conscience. En utilisant le langage des sens et des sentiments, en faisant appel à l'imagination et à la pensée non conventionnelle, l'art et la culture ne sauvegardent pas seulement le « patrimoine » - identités, langues, coutumes, religions - de ce qui existe et confortent la cohésion sociale, mais permettent aussi de créer de nouveaux liens sociaux et de nouvelles solidarités (*cf. religions et langues*). Les normes et les réseaux qui font une collectivité sont non seulement des facteurs indispensables à la cohésion sociale, mais aussi la condition fondamentale du consensus démocratique et de la prospérité d'un pays.

« La culture va bien au-delà du rôle que les analystes du développement lui assignent. C'est une véritable force de changement à travers les langues dans lesquelles les gens réfléchissent, s'expriment et décident si on leur en donne la latitude. Les valeurs de société qui leur sont familières peuvent et doivent aussi leur servir de repères dans la transformation de leurs sociétés. C'est à eux de diagnostiquer leurs maux et de juger de la nature des solutions. » Aminata Traoré

LA CULTURE COMME QUATRIÈME PILIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le défi pour l'Afrique de l'Ouest est double : son extraordinaire richesse artistique et culturelle pourra être à la fois un des piliers du développement personnel et collectif des populations et du développement du secteur culturel. Mais elle peut aussi donner des impulsions au développement économique, social et politique de toute la région, en devenant un moteur du changement social et politique et en confortant la gouvernance démocratique. C'est en effet la culture et le capital social qui permettent de promouvoir le développement des capacités des individus et des groupes et leur participation à la vie de la société. C'est la culture, en enrichissant le capital social, qui permet de vraiment valoriser les autres ressources pour le développement. Et ce sont la création culturelle et la créativité artistique qui permettent de passer d'une administration des ressources (un organisme accomplit les tâches qu'on lui a confiées, avec les moyens qu'on met à sa disposition) à une gestion dynamique des ressources (l'organisme se fixe un objectif et mobilise les moyens pour y parvenir, grâce à une planification politique et stratégique et à l'importance accordée à la formation, au développement des capacités et à la gestion des ressources humaines).

C'est cette culture du *développement durable* qui permettra aux Africains de l'Ouest de rendre caduc le proverbe africain repris par Amadou Hampâté Bâ : « la main qui donne est toujours au-dessus de la main qui reçoit » et de coopérer avec les autres régions du monde « à hauteur des yeux », en partenariat symétrique. En ce sens, le choix des arts et des cultures, comme nouveaux paradigmes du développement, est un pari sur le temps, mais aussi sur une civilisation de l'intelligence.

ÉCONOMIE, RICHESSE ET SAVOIRS

L'Afrique de l'Ouest connaît depuis les années 2000 une période de croissance robuste autour de 5% par an. La crise financière et ses impacts sur l'économie internationale devraient conduire à une moindre performance en 2009. A plus long terme, cela ne change pas les tendances de fond liées à l'augmentation du prix relatif des matières premières et à leur volatilité. La région se trouve en concurrence directe avec d'autres régions du monde candidates à accueillir de nouveaux investissements et des activités industrielles insérées dans l'économie mondiale. L'accumulation de ce capital productif, nécessaire à son développement, doit s'appuyer sur les ressources financières internes encore faiblement mobilisées et être accompagnée par une meilleure valorisation de son capital humain.

LE MARCHÉ RÉGIONAL POUR ATTÉNUER LA VULNÉRABILITÉ

Une ère nouvelle est en train de naître au niveau mondial, ère caractérisée par le basculement des rapports de force au profit des pays émergents qui voient leur niveau de vie converger vers celui des pays développés. Ces mutations modifient progressivement les équilibres anciens tant au niveau du marché des matières premières, qu'en termes de division internationale du travail, de commerce mondial et de flux financiers. L'Afrique de l'Ouest doit s'adapter à ces mutations et en même temps réagir, comme par le passé, face aux aléas du marché et à l'incertitude.

Les exportations restent dominées par les produits miniers (*cf. carte 2.13.*) et agricoles peu transformés. Les exportations de produits manufacturés ne représentent en effet que 5% du total. Les économies restent largement dépendantes de l'extérieur pour satisfaire leurs besoins en biens d'équipement et intermédiaires, voire même en biens de consommation de première nécessité. Une stratégie de diversification économique et de création de valeur ajoutée est pourtant nécessaire pour créer des économies moins vulnérables et fournir des emplois à une population en croissance rapide.

Les systèmes agricoles et pastoraux (*cf. carte 2.8.*) demeurent essentiels pour répondre au défi de la sécurité alimentaire, comme pour fournir des produits de base à l'agro-industrie. La valeur ajoutée dégagée par le secteur tertiaire (TIC, services financiers, services urbains) et les activités minières et pétrolières s'accroît alors que l'on note un poids limité de l'industrie manufacturière qui a encore peu bénéficié des délocalisations internationales.

Pourtant, des secteurs de diversification existent dans le domaine industriel, tels que l'électronique ou encore l'automobile et le textile. Le développement d'unités de production n'est souvent économiquement possible qu'en direction du marché régional.

« Les investisseurs sont peu intéressés par des marchés minuscules, car les marchés fragmentés ne sont pas rentables. Il n'y a pas de solutions techniques en industrie pour la production de faibles quantités. Outre les télécoms, les secteurs d'avenir au niveau de la CEDEAO sont ceux qui présentent un bilan coût/bénéfice positif, à savoir : les services financiers (l'Afrique a un taux de bancarisation de 10 à 15%) ; les productions orientées vers les services à la ville (traitement des eaux, électricité, immobilier, logements sociaux) ; l'agriculture et l'élevage qui sont les plus grands consommateurs de capital. » Lionel Zinsou

Le secteur du tourisme fait certainement partie des domaines qui offrent de bonnes opportunités en termes de diversification des économies. Il peut avoir un effet d'entraînement important sur les autres secteurs et sur l'emploi. L'industrie culturelle (*cf. créativité artistique et culturelle*) fait, elle aussi, partie des secteurs en devenir car elle propose une diversité des pratiques, des esthétiques et de l'offre culturelles.

DES MODES DE FINANCEMENT MULTIPLES

L'épargne intérieure est le moteur essentiel du financement de l'économie. La majeure partie de cette épargne est informelle, constituée d'actifs non monétaires (cheptel, biens immobiliers, bijoux, etc.) ou collectée au sein de groupements informels (tontines, gardes monnaies, banques ambulantes, usuriers, etc.).

Les institutions de microfinance jouent un rôle de plus en plus important dans le financement des activités. Elles se sont fortement développées depuis le début des années 1990 et ont renforcé leur lien avec le système bancaire, ce qui a permis de mieux structurer ce secteur. A l'objectif de croissance de l'activité, s'ajoute le défi de l'autonomie des institutions de microfinance. Les évolutions attendues doivent servir à baisser les taux d'intérêt et à renforcer le rôle social de la microfinance, plutôt qu'à accroître les revenus financiers et développer les crédits à risque pour des populations non solvables.

La bancarisation de l'économie est faible dans les pays francophones, mais plus importante dans les

pays anglophones. Le Nigeria voit l'émergence de grands groupes mieux adaptés à la taille de son économie. Dans les pays de la zone franc, les banques, plus nombreuses, sont sur-liquides et placent leur argent sur des titres peu risqués (bons du Trésor par exemple). A côté se développent timidement trois bourses dont l'intégration est en cours sur le plan régional, qui valorisent davantage que par le passé l'épargne intérieure.

Les risques que fait peser la crise financière d'octobre 2008 sur le système bancaire et boursier doit inciter les acteurs publics à agir pour mettre en place des mécanismes de prévention et de régulation. Mais l'enjeu du financement de l'économie, en particulier pour les PME, demeure. Hormis pour les entreprises publiques, l'import-export et les crédits de campagne, les banques financent peu l'activité économique. Les fonds d'investissements, s'intéressant aux opportunités économiques que le système bancaire néglige, peuvent apporter des solutions. Ils pourraient aussi servir d'exemple à la création de fonds d'investissements au niveau régional, voire continental.

Compte tenu des contraintes de mobilisation du financement interne, les investissements extérieurs joueront encore un rôle important. L'échelle régionale constitue un atout pour attirer et rentabiliser ces financements. Cela implique l'amélioration du cadre juridique et institutionnel, de la qualité des infrastructures physiques, des modalités de transferts financiers inter-états ou encore des réseaux de commercialisation, enfin des politiques de formation du capital humain pour lesquelles l'Aide publique au développement doit avoir un impact plus décisif.

CAPITAL HUMAIN, ACCÈS AUX SAVOIRS ET RÉSEAUX

La capacité de la région à saisir les opportunités dépend de la disponibilité d'hommes et de femmes disposant des compétences nécessaires. L'investissement dans le capital humain est incontestablement une variable clé du développement à long terme, comme en témoigne la trajectoire d'autres régions du monde et notamment de plusieurs pays émergents. Ceci conduit à accorder une réelle priorité aux systèmes de santé et d'éducation, comme à la formation technique et professionnelle (cf. graphique 2.13).

Des formations reconnues se développent aujourd'hui dans quelques centres d'excellence de la région. Elles ont produit un vivier de compétences sur lequel peuvent s'appuyer les entreprises. D'importantes ressources humaines qualifiées existent également à l'étranger dans les diasporas ; un cadre incitatif peut favoriser le retour ou la mobilité de ces compétences. Le secteur privé fait d'ailleurs appel de plus en plus à

des cadres ouest-africains plutôt qu'à des cadres expatriés.

Les besoins de connaissances pour le développement de la région sont immenses. De nombreux champs sont concernés. Les questions à étudier sont souvent spécifiques, même si les méthodes d'approche à utiliser peuvent avoir un certain caractère universel. Dans le domaine des savoirs, la construction de capacités de recherche au Sud est nécessaire (cf. carte 2.23). La mobilité des étudiants et des chercheurs, en lien avec les réseaux régionaux et surtout internationaux, est une condition des progrès d'une science adaptée aux besoins de la région. Une place particulière est aujourd'hui reconnue au rôle des connaissances locales pour le développement. La médecine africaine dispose par exemple de plantes utiles. Plus largement, de nombreux savoirs autochtones existent en matière d'agriculture, de santé, de préparation de la nourriture, d'éducation, de gestion des ressources naturelles ou dans le domaine social et politique. Il faut une véritable recherche pour valoriser ces acquis.

« La meilleure manière de valoriser la médecine traditionnelle c'est de montrer que les deux médecines peuvent travailler ensemble pour résoudre un problème de santé publique. (...) Il faut savoir que les tradipraticiens ont un poids social considérable. Lorsque les enfants font des convulsions, c'est vers eux que vont les mamans. Donc ce sont eux qui reçoivent les enfants malades en premier. Je les ai rencontrés et je leur ai proposé de travailler ensemble : « vous posez le diagnostic et moi je prends en charge les enfants, avec ce que la médecine moderne m'a appris ». Doumbo Ogobara

La plupart des témoins appelés à donner leur vision sur les conditions qui permettraient une meilleure utilisation des ressources mettent l'accent sur l'importance des réseaux qualifiés d'éléments essentiels de compétitivité. Des exemples concrets sont également donnés dans ces interviews sur le rôle transnational que ceux-ci peuvent jouer, à l'instar du REAO (Réseau des Entrepreneurs d'Afrique de l'Ouest) ou des réseaux de recherche dans le domaine de la santé. On est en droit de se demander si ces réseaux ne constituent pas un des meilleurs exemples de l'apport des valeurs traditionnelles (le capital constitué par la richesse des relations, parfois opposé à une richesse occidentale davantage soucieuse des seuls biens matériels) grâce aux outils de communication modernes (TIC).

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET MARCHÉS

Les difficultés nées de la flambée des prix internationaux en 2007-2008 ont confirmé que l'Afrique de l'Ouest n'est pas à l'abri de crises alimentaires. C'est un défi structurel complexe aux multiples dimensions. Alors que dans les années 1970, l'accent était principalement mis sur le problème de disponibilité alimentaire, notamment au Sahel, la question de l'accessibilité et celle du marché sont aujourd'hui incontournables. L'insécurité alimentaire ne touche plus seulement les ruraux, mais aussi une frange importante de la population urbaine ; elle ne touche plus seulement le Sahel, mais aussi les pays côtiers, pourtant moins vulnérables aux aléas climatiques.

STRATÉGIES DE PRODUCTION POUR L'ALIMENTATION

La crise alimentaire est venue donner une nouvelle actualité à la question de l'accroissement de la production. La région ne tire pas pleinement partie des importantes ressources de son potentiel productif pour l'agriculture, l'élevage et la pêche (*cf. carte 2.8*). Elle voit même sa dépendance s'accroître pour certaines productions qu'elle pourrait assurer elle-même (riz, huiles, lait par exemple). Dans la logique extensive qui domine aujourd'hui le secteur agricole, la hausse de la production nécessite une utilisation accrue de terres. Cette situation va accentuer la compétition foncière, et donc les tensions, entre agriculteurs et éleveurs, urbains et ruraux, investisseurs étrangers et acteurs locaux.

« Cette crise alimentaire est l'échec de politiques, un échec des politiques agricoles nationales, car nous n'avons pas su prendre les mesures et mener les politiques adaptées, alors que la capacité productive existe. Je ne pense pas qu'il faille parler de « manque de solidarité » quand un pays de la CEDEAO ferme ses frontières pour protéger l'approvisionnement de ses ressortissants. Tant que les systèmes productifs de nos pays seront fragiles, il est clair que chacun va essayer de se défendre. » José Brito

L'intensification des modes de production offre pourtant un réel potentiel. On le constate en particulier lorsque les producteurs ont accès aux marchés, notamment autour des villes. L'irrigation peut notamment être davantage développée, puisque seules 10 % des terres irrigables le sont effectivement. Celle-ci nécessite toutefois des investissements lourds et une gestion intégrée (multi-usages et multi-acteurs) des ressources en eau (*cf. carte 2.10*). L'apport

d'engrais minéraux, la mécanisation et le recours aux semences améliorées sont déterminants. Ils doivent être associés à un environnement économique prévisible (prix et marchés) et à des institutions fortes et efficaces (crédit, vulgarisation et recherche). Mais l'intensification n'est pas applicable à l'ensemble des situations agro écologiques : les systèmes de production extensifs, comme l'élevage transhumant, restent bien adaptés à certains écosystèmes fragiles, en dehors du fait qu'ils correspondent au mode de vie de certaines communautés.

A cette question alimentaire, s'ajoute celle des cultures commerciales d'exportation comme le coton, le cacao, le café ou le palmier à huile. Elles permettent de générer des revenus pour les producteurs mais aussi d'importantes ressources financières pour les États comme pour certaines élites. A l'avenir, il est envisageable que de telles cultures s'étendent, même si des freins vont se présenter du fait des enjeux environnementaux et fonciers. L'engouement récent pour les agro carburants pose avec une nouvelle acuité le débat de la concurrence possible entre production vivrière, produits tropicaux destinés à l'exportation et production de carburants issus de la *biomasse*.

MARCHÉ AGRICOLE RÉGIONAL ET OUVERTURE COMMERCIALE

Faiblement dépendante de l'extérieur à la veille des indépendances, la région a connu une phase de forte croissance de ses importations alimentaires entre 1970 et 1980, puis un ralentissement dû à la crise économique. Les importations ont, par la suite, à nouveau augmenté pour atteindre aujourd'hui 15 % des besoins, contre 10 % en 1990. Dans ce contexte, les pays de l'UEMOA ont accordé la priorité à l'accès des ménages urbains à une alimentation bon marché par une politique commerciale ouverte au travers du TEC en 1994. D'autres pays, comme le Nigeria, ont préféré protéger leur marché et leurs filières agricoles en imposant des barrières douanières plus élevées, voire des interdictions d'importations.

L'élargissement de ce TEC à l'ensemble de la CEDEAO, comme l'APE en négociation entre l'Union européenne et la région CEDEAO + Mauritanie, pourraient conforter cette logique d'importations alimentaires à bas prix. Cette stratégie économique risque d'accroître les déséquilibres commerciaux dans un contexte caractérisé par la capacité financière limitée des pays à y faire face.

Cette ouverture commerciale risque de déstructurer des filières locales, au moins à court et à moyen terme, du fait d'une concurrence accrue avec les

produits importés (riz, produits laitiers, viande, huiles). Des mesures de protection/transition sont envisagées pour certaines filières stratégiques (niveau plus élevé de protection dans une cinquième bande tarifaire). Leur mise en place effective dépendra de la capacité de négociation des organisations paysannes ou de celle des interprofessions, de leurs relais au niveau de l'État et des institutions communautaires. In fine, une plus grande ouverture commerciale est contradictoire avec la volonté de relance de la production (*cf. ressources économiques et financières*). La recherche d'une cohérence des politiques agricole, commerciale, mais aussi monétaire est ainsi au cœur des stratégies de sécurité alimentaire. L'émergence d'une économie agricole régionale nécessite également une véritable régulation des échanges internes.

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'agriculture ouest-africaine a toujours été directement affectée par les aléas climatiques, en particulier dans les zones pastorales et agropastorales. Il n'est pas possible aujourd'hui de décrire les tendances climatiques futures, et notamment de prévoir l'évolution des régimes hydro pluviométriques ou des aires de déplacement des insectes ravageurs des cultures. Les changements climatiques (*cf. carte 2.4*) pourraient néanmoins accroître la fréquence et la gravité des inondations et des sécheresses, en particulier dans les zones les plus septentrionales. Les conséquences sur la sécurité alimentaire restent toutefois très incertaines.

Le développement de stratégies planifiées d'adaptation agricole face aux changements climatiques est de ce fait aléatoire. A court terme, il semble important que la région privilégie la mise en place de systèmes d'information hydrométéorologiques plus fiables et la prévention des risques d'événements climatiques majeurs.

A long terme, il convient de renforcer les capacités de recherche et d'analyse à partir des modèles climatiques régionaux.

Les producteurs agricoles ont par le passé développé des stratégies d'adaptation efficaces face aux fluctuations climatiques, à l'érosion des sols et, d'une manière plus générale, à la dégradation des ressources naturelles. Ces pratiques devront être davantage analysées et valorisées au niveau national et régional.

« Aujourd'hui la surveillance des événements climatologiques et météorologiques, l'analyse des changements, etc., ne sont pas mises en œuvre par des Africains, et c'est très regrettable. Il faut permettre à des structures basées en Afrique de faire cela, cela signifie former des gens et leur donner les moyens de gérer et d'analyser les données. » Doumbo Ogobara

La région doit nourrir une population en croissance rapide, en même temps que plus urbaine. Elle doit surcroît relever ce défi dans un contexte économique international particulièrement incertain concernant les perspectives des prix agricoles mondiaux à moyen terme. Cette situation, conjuguée aux incertitudes sur les conséquences des évolutions climatiques et à la fragilité de nombreux écosystèmes, rend les choix politiques particulièrement difficiles. Elle devrait encourager à renforcer la production agricole et les échanges commerciaux intra régionaux, parallèlement à la plus grande prudence sur un désarmement tarifaire de nature à décourager les investissements nécessaires à la sécurité alimentaire de la région. La création d'un marché commun du riz, céréale produite et consommée dans tous les pays, pourrait constituer un bon exemple de ce que peut faire la région si une volonté politique commune existe.

ÉCONOMIE ET POLITIQUE DE L'ÉNERGIE

Le renchérissement tendanciel du prix de l'énergie au niveau mondial annonce une nouvelle époque. Les prix du pétrole et du gaz seront certainement en moyenne à un niveau plus élevé que lors des périodes précédentes. C'est une opportunité pour les pays pétroliers d'Afrique de l'Ouest de bénéficier de ressources financières accrues. L'autre enjeu est lié à la valorisation des ressources internes, car paradoxalement la région importe aujourd'hui des hydrocarbures pour satisfaire la demande régionale. Mais, à long terme, l'épuisement des ressources doit aussi être anticipé. La fin annoncée de l'ère des énergies fossiles, conjuguée aux impacts de leur combustion sur le climat au travers des émissions de gaz carbonique, doit conduire à améliorer l'efficacité des modes de consommation et à accélérer la diversification des sources d'énergie : hydraulique, solaire, éolien, bioénergie ou encore nucléaire.

« Les problèmes de délestage dans la région coûtent au moins un point de croissance aux économies. Les entreprises sont pénalisées par la pénurie de l'offre en électricité. Pourtant en matière d'énergie, la demande est solvable en Afrique de l'Ouest. Et les délestages sont la preuve physique de la solvabilité de la demande et aussi de la croissance de la demande en énergie. Il faut savoir que le prix de l'électricité est très élevé en Afrique. L'autre problème réside dans la vétusté des systèmes de transport d'électricité qu'il est difficile d'entretenir pour des demandes très faibles en bout de chaîne (par exemple au Nord du Bénin). Cela est accentué par le fait qu'il n'y a pas eu d'investissements, c'est très compliqué à gérer. » Lionel Zinsou

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET DÉVELOPPEMENT

L'énergie électrique est un enjeu économique majeur. Pourtant, l'électricité est chère, n'est pas disponible régulièrement et reste peu accessible (20 % des ménages ont accès à l'électricité).

Au niveau national, la situation du secteur électrique reste fragile avec une inadéquation entre une offre insuffisante face à une demande en croissance rapide. La vague de privatisations soutenue par les institutions internationales au cours des années 1990 et 2000 laisse un bilan très mitigé. Elle a notamment entraîné un retard important dans la planification et la réalisation de nouveaux investissements dans l'ensemble des domaines de la production, du transport et de la distribution.

Faute de pouvoir répondre à une demande qui dépasse leur capacité de production et de distribution, les compagnies nationales ont recours aux délestages qui ont un impact direct sur les activités économiques. Au Nigeria en particulier, la fourniture d'électricité est aléatoire. Ce déficit est considéré comme un obstacle majeur au développement des industries. Les contraintes énergétiques freinent aussi le développement industriel. C'est le cas par exemple de la production d'aluminium où la région a une véritable carte à jouer sur le plan mondial. Mais les acteurs miniers tendent à s'implanter dans les pays où l'énergie est disponible et peu chère.

RARETÉ CROISSANTE DES RESSOURCES NON RENOUELABLES

L'Afrique de l'Ouest n'est pas aujourd'hui un acteur international majeur sur le plan des ressources énergétiques. Au niveau pétrolier et gazier (*cf. carte 2.14*), seul le Nigeria compte réellement aujourd'hui ; pays membre de l'OPEP, il dispose d'un tiers des réserves africaines et de 3 % des réserves mondiales prouvées. Les autres pays pétroliers comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Mauritanie et le Tchad ont des ressources prouvées limitées. Au rythme actuel d'exploitation, le Nigeria dispose encore de quarante années d'exploitation de son or noir. Cette durée serait inférieure à vingt ans pour le Tchad, entré en production en 2003.

Autre richesse minière stratégique dans le domaine de l'énergie, l'uranium n'est aujourd'hui exploité qu'au Niger. La hausse du cours de l'uranium pousse les investisseurs à multiplier l'exploration de nouveaux gisements dans la zone saharienne. A la cadence actuelle, son exploitation a une espérance de vie d'une quarantaine d'années. Par ailleurs, les ressources en charbon de la région sont faibles, contrairement notamment à l'Afrique australe.

La gestion à long terme de ces ressources est fondamentale. Leur exploitation dépend d'abord des besoins des grands pays consommateurs et dans une moindre mesure de ceux du marché ouest-africain. La réalisation du gazoduc ouest-africain, comme la construction dans l'urgence de centrales thermiques dans plusieurs pays, illustre bien la croissance de la demande régionale en formes modernes d'énergie (gaz et électricité). L'épuisement de ces ressources non renouvelables du sous-sol peut inciter les États à

revoir le rythme de leur exploitation dans une perspective longue. Elle pose, pour le pétrole comme pour les autres minerais, le dilemme entre la satisfaction des besoins à court terme des États et des populations et le bénéfice de cette rente pour les générations futures. Trouver le bon équilibre impose des choix politiques difficiles, dans un contexte où la transparence des flux financiers est loin d'être assurée.

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La découverte de nouveaux gisements dans la région permet un recul de l'échéance de l'épuisement des ressources économiquement exploitables. Mais celle-ci arrivera tôt ou tard, ce qui rend nécessaire la promotion de sources alternatives.

Les énergies renouvelables utilisées aujourd'hui reposent principalement sur l'utilisation de la *biomasse* (80% de la consommation dans le bilan énergétique global produit au niveau de la CEDEAO) et ont donc une incidence directe sur l'environnement. La pression sur les ressources ligneuses (bois et charbon de bois) destinées à la consommation domestique est déjà très forte. Compte tenu d'autres formes de pression (agriculture, exploitation forestière, etc.), le capital forestier ouest-africain a diminué à un rythme élevé depuis trente ans. Il est pourtant considéré comme un « protecteur du climat » à travers son rôle de puits de carbone. Si la forêt vient à être reconnue comme un bien public mondial, un mécanisme financier doit être envisagé pour limiter son exploitation.

Les sources alternatives reposent aujourd'hui principalement sur l'hydroélectricité qui a encore de grandes potentialités de développement. Les ouvrages hydrauliques à construire sont coûteux et ne peuvent être amortis que sur des durées longues, sans compter les contraintes environnementales qui doivent être soigneusement étudiées. La région semble tentée par la conquête des biocarburants de première génération et les opérateurs économiques s'intéressent à cette nouvelle niche. Certains pays affichent même déjà des objectifs de production. Le solaire et l'éolien constituent également des sources inépuisables d'énergie. Les technologies sont moins avancées, mais pourraient rapidement progresser du fait du contexte international et des contraintes environnementales posées par l'exploitation des autres ressources.

La région doit anticiper ces évolutions. Ses ressources financières pourraient financer une partie de l'acquisition de ces technologies. Le niveau régional est susceptible de mieux rentabiliser de tels investissements et d'en limiter les risques, ce d'autant plus que certaines de ces ressources sont partagées par les pays. Mais la recherche de partenariats avec

les acteurs privés étrangers est nécessaire, tant du point de vue de leur apport technologique que financier. L'émergence de nouveaux acteurs dans ce secteur peut permettre des négociations plus favorables à l'Afrique de l'Ouest que ce soit en termes de coûts d'investissements, ou de modalités de transferts de technologies et de formation.

« Je pense que c'est plus qu'une question de gestion des ressources. Ce que je veux dire par là, c'est qu'il est indéniable que le Nigeria a assez de pétrole pour alimenter toute la région. Il est également certain qu'avec nos ressources hydrauliques, nous pouvons produire de l'énergie hydroélectrique. Historiquement, le Ghana a alimenté en électricité le Togo, le Bénin et la Côte d'Ivoire avant le début de notre crise énergétique. Je pense que la solution pourrait bien résider dans l'établissement de partenariats public-privé. Nous avons l'exemple du gazoduc ouest-africain auquel 4 pays participent.. »
Ken Ofori Atta

L'amélioration de l'efficacité énergétique est trop souvent négligée, au motif que la consommation d'énergie par habitant reste faible et que l'Afrique contribue peu aux émissions de gaz à effet de serre. On peut avancer l'idée contraire, en se demandant si l'Afrique ne peut pas anticiper dans certains domaines sur un monde d'énergie rare et chère. Les différents domaines de l'activité économique sont concernés : alimentation avec la conservation et la cuisson des aliments, habitat et bureaux avec la climatisation, transports notamment en ville, industrie. Il apparaît ainsi que dans les pays en cours d'urbanisation accélérée d'Afrique de l'Ouest, cette question renvoie directement à la conception même de la construction des villes : formes d'habitat, organisation des transports. La question des villes durables ou éco-villes doit certainement être envisagée en tenant compte du contexte ouest-africain et des savoirs traditionnels.

Donnons la parole pour conclure sur cette question de l'énergie à Lionel Zinsou, puisque son idée est reprise dans les propositions de ce rapport : « *Un enjeu important de la prochaine génération est l'érection d'une communauté d'énergie électrique, avec des opérateurs d'électricité (comme il y a en pour la téléphonie). L'électricité c'est tellement structurant que la CEDEAO se bâtira forcément autour d'un projet comme cela. Rappelez-vous que c'est la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui fut à la base de la construction de l'Union européenne. La nouvelle génération est acquise à cet état de choses.* »

COOPÉRATION RÉGIONALE

Comme toutes les régions du monde, l'Afrique de l'Ouest est riche de la somme des différences et des ressources nationales des pays qui la composent. Elle peut et doit faire beaucoup plus « ensemble » lorsque cette voie est mieux indiquée que l'action isolée d'un pays. L'analyse des ressources dans leur diversité, comme l'examen des six défis (population, sociétés, cultures, économie, alimentation et énergie) met bien en évidence le potentiel que représente cette coopération régionale. Celle-ci pose cependant un ensemble de questions aux différents niveaux d'intervention.

« Il y a une certaine tendance à copier les mêmes institutions que l'Union européenne, mais ça ne change pas grand chose dans la pratique... Pour pouvoir nous associer, il faut qu'on ait un intérêt commun, il faut que chacun y gagne. » José Brito

LE LOCAL DANS LE RÉGIONAL

Le bilan de la volonté politique de participation des populations au développement local est pour le moins nuancé. En témoignent la faiblesse persistante de l'appropriation par les populations des processus de décentralisation et du rôle de la fiscalité locale, le bilan mitigé des approches participatives dans le domaine de la gestion de ressources naturelles partagées ou des approches communautaires en matière d'éducation et de santé. L'existence de freins socioculturels, comme le poids des normes sociales dans les comportements, expliquent largement ces constats.

Il est clair que le niveau local est important pour l'efficacité des politiques nationales. Il l'est aussi pour la construction régionale. Les espaces transfrontaliers sont en effet des zones où se joue une grande partie de l'avenir de l'intégration régionale. Les acteurs locaux initient et développent de multiples démarches de part et d'autre des frontières, tant dans le domaine de la production agricole et de l'élevage, que du commerce ou encore de la médiation des conflits, et dans une moindre mesure de la fourniture de services sociaux (éducation et santé). Les festivals culturels transfrontaliers témoignent aussi de ce dynamisme. Le concept de « pays-frontières » commence à être opérationnel en Afrique de l'Ouest et se diffuse aux autres régions du continent. Pour que ces initiatives prennent de l'ampleur, il devient aujourd'hui nécessaire d'adopter des règles au niveau de la CEDEAO pour faciliter la coopération entre autorités locales.

LE NATIONAL DANS LE RÉGIONAL

Aucune politique de regroupement régional ne peut aboutir sans entités nationales solides. Paradoxalement, le régional est d'abord une question d'État. Les pays ouest-africains ne s'impliqueront davantage dans le régional que s'ils y trouvent un avantage mutuel, ce qui est loin d'être évident compte tenu des divergences d'intérêt. Une véritable réflexion sur le rôle des États dans la construction régionale doit permettre d'analyser certaines difficultés. Il s'agit, par exemple, de réinterroger le positionnement du Nigeria sur l'échiquier ouest-africain, alors que ce pays représente près de la moitié de la population et de l'économie régionale, a une capacité industrielle importante et n'est pas classé parmi les PMA. Il s'agit aussi, dans le cadre d'un futur marché commun, de questionner le devenir d'« États entrepôt » comme ont pu être qualifiés le Bénin ou la Gambie.

Au niveau institutionnel, il y a un réel intérêt pour les organismes de coopération régionale à sensibiliser le public sur leur action. Cela peut passer par la mise en œuvre de programmes de formation au niveau scolaire et universitaire, ou au niveau des cadres nationaux. L'action régionale entrerait ainsi « par la grande porte » dans l'action et la culture des administrations nationales.

Aujourd'hui, les potentiels et les avantages d'une valorisation en commun des ressources sont considérables, mais rarement pris en compte dans les stratégies nationales. La coopération régionale ne peut se résumer aux seules grandes initiatives communautaires prises dans le cadre de l'UEMOA ou de la CEDEAO. Leurs programmes sont certes utiles et souhaitables, mais ils ne peuvent couvrir le besoin de régional concret, proche des gens et des réalités.

Il convient enfin de mieux définir le mandat des institutions régionales africaines dans l'articulation entre le national et le global. Cet examen permettra d'analyser les raisons pour lesquelles les résolutions politiques des différentes conférences ont autant de mal à trouver leur traduction concrète au niveau national.

GOVERNANCE RÉGIONALE – ENJEUX ET MÉTHODES

La coopération régionale mérite une attention particulière, car elle est parfois porteuse de plus d'efficacité et de plus-value économique, sociale et démocratique. Le renforcement de la gouvernance régionale peut concerner l'harmonisation des politiques, la gestion des ressources et des risques partagés ou encore la défense d'intérêts communs dans le cadre des négociations multilatérales. Les États

doivent également décider, dans chaque cas, quel mode de coopération régionale est le plus approprié : politiques communes (supposant un transfert relatif de souveraineté du niveau national vers le niveau régional) ou politiques intergouvernementales.

Si les responsables politiques estiment utile et prioritaire d'harmoniser les approches entre les pays de la région, les domaines d'action à privilégier doivent être mieux définis et priorisés. Un degré avancé d'harmonisation existe déjà au niveau des politiques commerciales de l'UEMOA, en complément de la monnaie commune (FCFA). L'élargissement de cette harmonisation est en cours de négociation, autour notamment du TEC au niveau de la CEDEAO. Ces négociations montrent la difficulté de construire un ensemble plus cohérent, qui dépasse les barrières culturelles et prenne en compte la diversité des enjeux économiques et sociaux. Ces difficultés se rencontrent aussi dans la mise en place d'une monnaie commune au sein de la CEDEAO, qui n'est cependant pas un préalable à la création d'une union douanière. Enfin, la question d'harmonisation demeure posée sur d'autres sujets : par exemple, l'éducation avec des systèmes complètement disjoints entre francophones et anglophones ou encore les politiques en matière de santé, d'agriculture, etc.

« Je pense qu'au fond nous avons tous le rêve de bâtir les États-Unis d'Afrique, rêve que notre premier leader (Dr. Kwame Nkrumah) nous avait fait partager. Je ne suis par conséquent pas fondamentalement contre une structure politique régionale. (...) Il est tout à fait envisageable de penser et définir une politique économique et financière commune au niveau régional, qui accorderait par exemple des subventions agricoles à un pays ou à un autre. Le transport aérien, les systèmes de transports routiers, les échanges en matière d'énergie sont clairement des domaines dans lesquels une action régionale est possible. » Ken Ofori Atta

Gérer des ressources ou des risques partagés entre États paraît aujourd'hui indispensable pour éviter les tensions (eau dans les bassins fluviaux, élevage transhumant, risques sanitaires, etc.) et optimiser la valorisation des ressources (gaz, hydroélectricité, bassins agricoles transfrontaliers, corridors de transport, ressources halieutiques, aires protégées, espace aérien, circuits touristiques). Les outils et institutions mis en place pour cette gestion sont très divers et se réfèrent le plus souvent à un accord passé entre les seuls États concernés. Il existe aussi des institutions régionales comme l'Organisation Ouest-africaine de la Santé dont le rôle est la mise en commun des ressources face à des maladies transfrontalières. Mais beaucoup de ces organisations sont souvent très faibles et ont peu d'impacts réels. Enfin, certaines ressources partagées ne sont pas

aujourd'hui l'objet de coopérations au niveau régional malgré leur intérêt : c'est le cas de *biens publics mondiaux* tels que la *biodiversité* ou le climat, ou encore des ressources minières.

Aborder ensemble les négociations internationales est en théorie une méthode qui permet des gains collectifs plus importants et qui a en outre l'avantage de développer une convergence des politiques. Les pays de l'Afrique de l'Ouest n'ont, pour l'instant, pas réussi à aborder solidairement la négociation de l'APE avec l'Union Européenne. Le manque de vision, et parfois de capacités des acteurs, face à leurs partenaires reste une difficulté de taille. Mais, c'est aussi le résultat de rapports de force inégaux. Même unie, l'Afrique de l'Ouest au travers du C4 (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad) n'a pas su obtenir à l'OMC la suppression des subventions agricoles sur le coton alors qu'elle exporte 15% du coton fibre échangé sur le marché international.

« Les dissensions récentes autour de la signature des Accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne sont la preuve d'un manque de maturité des dirigeants africains. La question des APE est fortement liée à la capacité de négociation de la région. Nous sommes face à un partenaire qui sait exactement ce qu'il veut. (...) Ce qui manque à l'Afrique en général c'est du *Bargaining Power*, un réel pouvoir de négociation. » José Brito

L'insertion croissante de nouvelles puissances mondiales (Chine, Inde, Brésil) dans le dialogue politique et la coopération économique avec les pays d'Afrique de l'Ouest est certainement une tendance positive, même si elle comporte des risques. Elle ouvre le champ des négociations et renforce la position des pays ouest-africains dans les négociations internationales. Mais le dialogue au seul niveau bilatéral limite encore le rapport de force entre les États au détriment de l'Afrique de l'Ouest excepté peut-être pour le Nigeria.

« La Chine ne constitue pas une menace pour l'Afrique. C'est un investisseur, un client et un partenaire. (...) Les échanges entre l'Afrique et la Chine sont relativement équilibrés, à la différence de ceux entre les États-Unis et la Chine qui penchent au profit de Beijing. Certains parlent de pillage des richesses africaines par la Chine. La question est la suivante : y a-t-il vol ? Paie-t-on les ressources à leur prix ? Il faut se demander si l'échange économique est équitable, et si le prix fixé pour les transactions permet de reconstituer les ressources. La Chine est un client de l'Afrique et non pas un pillard. » Lionel Zinsou

